

Stage Non-titulaires



Mardi 16 NOVEMBRE à Nevers

Cher(e) collègue,

Vous êtes enseignants, CPE ou PsyEN contractuels, ce stage d'information et de formation syndicale vous est réservé afin de mieux connaître :

- vos droits et vos devoirs ;
- les textes réglementaires relatifs aux conditions de recrutement, d'emploi, de formation et de rémunération ;
- l'action syndicale des syndicats de la FSU ;
- les recours possibles à travers le suivi des situations particulières...

Ce stage sera animé par les collègues militants en charge du suivi des non-titulaires, avec la participation d'une collègue du secteur national du SNES.

Ces stages sont aussi des moments privilégiés d'échanges et de réflexions sur nos pratiques professionnelles « en présentiel », moments désormais trop rarement offerts par l'institution.

Sujets abordés :

Vos droits et devoirs

Les textes réglementaires

L'action syndicale

Les recours possibles

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libérés de vos heures sans obligation de rattrapage et avec maintien de salaire (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de **déposer une demande d'autorisation d'absence de droit avant le 16 octobre** auprès de votre chef d'établissement **ET** de **s'inscrire séparément auprès du SNES** en utilisant le modèle au dos de cette page ou par mél (snes-nievre@dijon.snes.edu).